

Focus sur la blockchain : un concurrent ou un allié du notaire ?

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,29 jour(s) soit 2,0 heure(s)

Public concerné

Notaires, comptables-taxateurs, RH et tous collaborateurs salariés du notariat

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, le participant sera capable de:

- Comprendre ce qu'est la blockchain et comment elle fonctionne
- Analyser les applications possibles de la blockchain dans le domaine notarial
- Explorer les implications juridiques et réglementaires
- Appréhender les outils et ressources pour commencer à intégrer la blockchain dans ses pratiques

Contenu :

Introduction

- Causes de l'apparition de la blockchain
- Focus sur un fameux cas particulier d'utilisation : le bitcoin
- Fonctionnement général de la blockchain

Notions générales de la blockchain aujourd'hui

- Différents types de blockchain, différents algorithmes, différents usages, NFT, Smart Contracts, tokenisation de l'immobilier, DAO, métavers, DeFi
- Description du cas d'usage Authentic BlockChain

Limites de la blockchain

Prérequis

Aucun prérequis exigé, toutefois des connaissances en informatique et en droit sont conseillées et vous permettront de suivre cette formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation